

■ **Fondation patronale en faveur du personnel de l'Elvia Vie Société Suisse d'Assurances sur la Vie**, à Genève (FOSC du 29.07.1999, p. 5192). Nouvel acte de fondation du 16.08.2001. Nouveau nom: **Fondation patronale de l'ELVIA Vie (Patronale Stiftung der ELVIA Leben)**. Nouveau but: paiement des contributions patronales à la Caisse de pensions du personnel de l'Elvia Vie Société Suisse d'Assurances sur la Vie; conclusion et financement d'assurances en faveur des collaborateurs de l'Elvia Vie ainsi que des agents généraux de l'Elvia Vie (y compris les agences mixtes de l'Elvia Vie) et leurs collaborateurs; versement à bien plaie de prestations ayant un caractère de prévoyance (vieillesse, décès et invalidité) à d'anciens collaborateurs de l'Elvia Vie, à d'anciens agents généraux de l'Elvia Vie (y compris les agences mixtes de l'Elvia Vie) et à leurs collaborateurs, ou à leurs survivants. Les pouvoirs de Dörig Leo, Zuber Martin et Reichen Beat, jusqu'ici membres du conseil, sont radiés. Kampik Martin, d'Allemagne, à Oberrieden, président, Keller Andreas, de Berne, à Bremgarten bei Bern, vice-président et Weber Selma, de Zurich, à Eggenwil, membres du conseil, signent collectivement à deux. Signature collective à deux a été conférée à Gohl Elisabeth, d'Oberglatt, à Zurich, secrétaire hors conseil.

Journal no 10966 du 17.10.2002

(00697764 / CH-660.0.230.985-3)